

SYSTÈME PORC NAISSEUR ENGRAISSEUR SPÉCIALISÉ MARTINIQUE

Conjoncture 2021, 2022 et estimations 2023

CONTEXTE DE FILIÈRE

En Martinique, la production oscille entre 1100 et 1250 tonnes abattues depuis une dizaine d'années (Amiv, 2023).

Ces chiffres sont issus de l'abattoir territorial du Lamentin. Environ 90% des abattages proviennent des deux coopératives porcines de l'île : Coopmar et Madivial. A elles deux, elles comptent environ 25 élevages membres de différentes tailles.

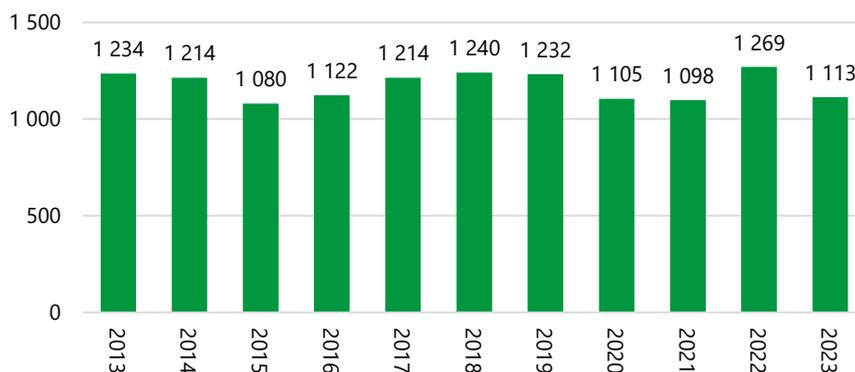
Les chiffres du recensement agricole font état d'une érosion du cheptel porcin (reproducteurs, porcelets et charcutiers), passant de 20 621 têtes en 2000 à 11 093 têtes en 2010 et à 8958 têtes en 2020 (Daaf, 2022).

Peu d'installations de nouveaux éleveurs ont eu lieu ces dernières années. Les remontées du terrain signalent des difficultés pour l'obtention de prêts bancaires. De plus, la production n'attire pas les jeunes agriculteurs qui souhaiteraient s'installer, car elle a été peu rémunératrice ces dernières années alors qu'elle demande des investissements importants.

En termes de consommation, la viande produite localement est concurrencée par les importations de produits principalement congelés. D'origine majoritairement européenne, cette viande arrive à bas prix dans les supermarchés martiniquais.

Cette différence de prix, ainsi que le manque de disponibilité de viande locale, expliquent en partie le fait que la production martiniquaise ne représente que

Production annuelle, tonnes carcasse



26,5 % de la consommation totale de viande de porc en 2023. En revanche, en viande fraîche, le taux de couverture atteint plus de 90%.

Les importations de viande porcine ont atteint 3094 tonnes en 2023, dont 93,7% en congelé. Elles sont inférieures aux importations de viande bovine (3493 tonnes, dont 67,7% en congelé) et de viande de volailles (9 099 tonnes, dont 98% en congelé)



	2019	2020	2021	2022	2023
Importations, tonnes	2 954	3 080	3 226	3 183	3 094
dont congelé	2 864	2 954	3 145	3 020	2 990
dont frais	90	127	81	163	104
% production locale sur consommation totale (viande fraîche et congelée)	29,0%	26,0%	25,4%	28,5%	26,5%
% production locale sur consommation de viande fraîche	93,2%	89,7%	93,1%	88,6%	91,4%



COOPMAR



Ces 3 dernières années, l'actualité de de la filière porcine a été marquée par la flambée du prix des intrants, et en particulier des aliments. Les augmentations successives des prix s'expliquent par le contexte mondial, avec en point d'orgue la guerre en Ukraine, ayant fait exploser le cours des céréales et autres matières premières agricoles.

Les augmentations de charges, qui ont affecté la filière, ont incité certains éleveurs à modifier leurs pratiques : réduction des importations d'animaux reproducteurs depuis l'Hexagone, baisse du taux de renouvellement, non-suivi du plan d'alimentation par catégorie d'animaux, réduction de la maintenance ou des investissements dans les bâtiments et les équipements...

Ces adaptations ont des conséquences négatives sur la production et la pérennité des élevages.

L'année 2023 a également été marquée par une canicule exceptionnelle de juin à octobre, ayant entraîné une forte baisse de productivité et de prolificité des truies, du fait d'une augmentation de la mortalité à tous les stades : truies, charcutiers en fin d'engraissement mais aussi mort-nés en maternité.

Compte tenu de la durée d'engraissement, l'impact des conditions climatiques s'est fait sentir jusqu'au deuxième trimestre de 2024. Il a particulièrement pesé durant les fêtes de fin d'année, période de demande la plus importante de l'année et durant laquelle l'offre a été insuffisante.

LES RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ÉLEVAGE

Dans le cadre du POSEI France (Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et l'Insularité), les instituts techniques nationaux IDELE, IFIP et ITAVI coordonnent un programme d'élaboration de références technico-économiques, basées sur le suivi de près de 120 exploitations, illustratives de différents types de systèmes de production des filières de ruminants et monogastriques dans les départements d'Outre-mer.

En Martinique, les Réseaux de Références en Elevage sont mis en œuvre sous l'égide de la Chambre d'Agriculture. Le Réseau de Références en Elevage de porcs repose sur le suivi technico-économique de 8 fermes membres des coopératives Madivial ou Coopmar. Les données individuelles collectées sur

le terrain par les techniciens sont complétées par d'autres données techniques et économiques accessibles auprès de leur coopérative et par l'analyse de comptabilités agricoles. Des visites de terrain réalisées auprès de chaque producteur permettent de préciser et de valider ces données.

Depuis les dernières publications réalisées en 2021, Madivial a intégré le réseau avec trois élevages et Coopmar a remplacé deux élevages en suivi. Cet élargissement et modification de l'échantillon de fermes en suivi, ainsi que les politiques différentes de prix entre les deux coopératives, ont engendré l'actualisation technique et économique du modèle de fonctionnement des systèmes-type par rapport au modèle des anciennes publications.

LE SYSTÈME TYPE PORC SPÉCIALISÉ NAISSEUR-ENGRAISSEUR

Les élevages suivis dans le réseau sont majoritairement naisseurs-engraisseurs et possèdent entre 25 et 100 truies présentes. Ils pratiquent la conduite en bandes et sont tous membres de coopératives.

La taille retenue pour le système-type de production est de 40 truies présentes, ce qui représente un élevage de taille moyenne en Martinique. Ce dimensionnement d'atelier porcin nécessite une quantité de main d'œuvre familiale de 0,80

UMO (Unité de Main d'œuvre = Equivalent Temps Plein, ETP) sans salarié.

Le système-type se base sur l'étude de fermes réparties sur l'ensemble de l'île. Bien que faisant partie de coopératives dont les stratégies de prix, l'origine de l'aliment ou des reproducteurs sont différentes, les fermes ont un fonctionnement similaire et s'inscrivent toutes dans le système type retenu.

SYSTÈME TYPE NAISSEUR-ENGRAISSEUR

Truies présentes	40
Nombre de verrat	3
Système	Naisseur engraisseur
Cadre de filière	Filière organisée en coopérative : Coopmar et Madivial
Surface et bâtiment	0,5 ha et bâtiment de 1000m ² , investissement à neuf
Main d'œuvre	0,8 Unité de Main d'Œuvre (UMO) familiale, pas de salarié
Truies	Cochettes LW*LD ou LW*LD*Duroc, produites localement
Verrats	Piétrain ou Duroc*Piétrain, importés ou produits localement
Conduite de l'élevage	7 bandes - 3 semaines
Type de reproduction	IA et saillie naturelle
Type d'aliment	Aliment complet produit localement ou importé



RÉSULTATS TECHNIQUES

Les résultats techniques sont issus de l'analyse des suivis réalisés en 2021 et/ou 2022 de 10 fermes réparties dans les coopératives Coopmar et Madivial.

Comme pour les autres types de systèmes d'élevage en suivi (ruminants, aviculture et cuniculture), les Réseaux de Références se donnent l'objectif de modéliser deux niveaux de fonctionnement et de résultat pour une même structure d'atelier : l'Exploitation Standard et le Cas-Type Objectif.

L'Exploitation Standard (ES) représente le fonctionnement d'une exploitation typique et illustrative de celles communément observées, avec des performances techniques et des résultats économiques dans la moyenne.

Le Cas-Type Objectif (CTO), avec un niveau optimisé de fonctionnement et de résultats, formalise des objectifs accessibles dans le contexte local.

	Exploitation Standard (ES)	Cas-Type Objectif (CTO)
Résultats par portée		
Nombre de porcelets nés vivants/portée	12,0	12,6
Taux de pertes sur nés vivants (%)	21,0	17,3
Nombre de porcelets sevrés/portée	9,5	10,5
Rythme de reproduction		
Nombre de portées sevrées/truie productive/an	2,27	2,32
Intervalle sevrage-saillie-fécondante ISSF (jours)	17,9	14,3
Taux de renouvellement (%)	46,9%	46,9%
Productivité en maternité		
Nombre de porcelets sevrés/truie productive/an	21,4	24,2
Nombre de porcelets sevrés/truie présente/an	17,4	19,6
Résultats de production		
Indice de consommation économique global	3,70	3,42
Poids d'entrée en post-sevrage (kg vif)	7,5	7,5
Poids de sortie d'engraissement (kg vif)	110,8	110,8
Indice de consommation technique sevrage-vente	3,10	2,93
GMQ technique sevrage-vente (g/j)	665	705
Durée de présence sevrage - vente (jours)	155	147
Taux de pertes et saisies sevrage-vente (%)	18,1%	15,9%
Nombre de porcs produits/truie présente/an	14,2	16,5
Nombre de kg vifs produits/truie présente/an	1 577,6	1 831,0
Production annuelle (porcs charcutiers, têtes)	569	661
Production annuelle (kg carcasse)	48 276	56 030



Les contraintes liées aux conditions climatiques impactent la productivité des élevages. La chaleur et l'humidité entraînent une moindre fertilité des truies, ainsi que des taux élevés de mortalité en maternité et en engraissement. Cela se traduit par exemple par des ISSF particulièrement longs pour l'ES (17,9 jours) mais également le CTO (14,3 jours), comparés aux valeurs dans l'Hexagone (7,7 jours, IFIP 2021).

Associée à une technicité moyenne et un accès plus difficile aux innovations et produits vétérinaires dû à l'éloignement, cette situation conduit à une production de 21,4 porcelets sevrés par truie productive et par an pour les élevages de l'ES, alors que la moyenne 2021 dans l'Hexagone était de 32,1 (IFIP, 2021).

Dans le cas d'un atelier au fonctionnement optimisé CTO, l'amélioration des paramètres de reproduction (+ 2,2 porcelets sevrés/truie présente), des pertes sevrage-engraissement (passant de 18,1% à 15,9%, chiffre restant cependant élevé au regard des 6,9% en moyenne dans l'Hexagone) débouchent sur une nette augmentation de la productivité, avec un gain de 16% pour atteindre une production annuelle de près de 56 tonnes carcasse, contre 48,2 tonnes pour l'ES.

Une nette marge de progression est possible en termes d'efficacité alimentaire. L'indice de conversion (IC) passant de 3,10 pour l'ES à 2,93 pour le CTO, a un impact considérable sur les résultats économiques de l'exploitation.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

Ce document présente les résultats économiques 2021 et 2022 **consolidés**: toutes les données économiques nécessaires ont été obtenues auprès des coopératives et les comptabilités de fermes disponibles ont été analysées.

PRODUITS & AIDES

Afin de soutenir les producteurs face à la hausse exceptionnelle du prix de l'aliment entre 2021 et 2023, les coopératives ont fortement augmenté leur prix d'achat des porcs aux éleveurs. Celui-ci qui a progressé durant la période de plus de 25% pour atteindre un montant moyen estimé de 4,32 €/kg carcasse en 2023.

Depuis 2017, le montant de base de l'aide européenne au kg de produit, définie dans le cadre du POSEI (Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité) France, est de 0,49 €/kg de carcasse en Martinique.

Seules les fermes commercialisant leur production en filière organisée sont éligibles à cette aide. Cette aide peut être, selon les coopératives, reversée partiellement ou totalement aux éleveurs.



Les données fournies par les coopératives concernant les produits et les charges opérationnelles, ainsi que les comptabilités 2023 n'étant pas encore disponibles à la date de publication, ce document présente des **résultats économiques 2023 estimés**. Ils sont calculés sur la base des prix de l'aliment et des porcs charcutiers de novembre 2023 communiqués par les coopératives.

Le montant moyen de l'aide effectivement perçue par l'éleveur varie suivant des critères d'éligibilité des carcasses. Seules les carcasses comprises entre 65 et 120 kg (poids chaud avec tête) et présentant un Taux de Muscles des Pièces (TMP) de plus de 53% bénéficient de l'aide.

Suite aux très fortes perturbations des marchés liées au déclenchement de la guerre en Ukraine, une aide nationale complémentaire a été octroyée en 2022 dans le cadre du « Plan de résilience économique et sociale ». Basée sur la consommation d'aliment, cette aide a représenté un montant de 11 372€ pour l'Exploitation Standard, soit 0,24€/kg carcasse. L'obtention de cette aide étant conditionnée, quelques éleveurs n'ont pu en bénéficier.

€/kg carcasse	2021	2022	estimations 2023
Prix du porc*	3,46 €	4,08 €	4,32 €
Prix des reproducteurs de réforme*	2,28 €	2,44 €	2,49 €
Aide POSEI	0,41 €	0,38 €	0,38€**
Plan de résilience	-	0,24 €	-

* prix moyen payé à l'éleveur entre les deux coopératives du réseau, transport non pris en charge

** montant des aides 2023 pas encore connu

ALIMENT

Les prix d'achat de l'aliment par les éleveurs, présentés dans le tableau ci-contre, résultent d'une moyenne entre les deux coopératives. Chaque coopérative met en place sa stratégie et dispose de sa propre source d'approvisionnement, ce qui conduit à des prix d'achat d'aliment significativement différents.

Madivial importe principalement un aliment complet fabriqué dans l'Hexagone alors que Coopmar se fournit auprès du fabricant local (MNA), dont l'aliment est produit à partir de matières premières majoritairement importées depuis l'Hexagone.

Entre 2021 et 2023, le prix moyen tous aliments consommés a augmenté de 41% (49% dans l'Hexagone, source IFIP).



Prix des aliments (€/T)	2021	2022	estimations 2023
Aliments reproducteurs	466 €	612 €	676 €
Aliments porcelets	604 €	734 €	791 €
Aliments engraissement	467 €	623 €	675 €
Prix moyen tous aliments	496 €	644 €	700 €

prix moyen entre les deux coopératives, transport non compris
2021, 2022 : prix moyen sur l'année - 2023 : prix en novembre

RENOUVELLEMENT DES REPRODUCTEURS

Les cochettes proviennent de multiplicateurs locaux et sont fournies par les coopératives. Le prix d'achat par les éleveurs diffère selon la coopérative. Le prix moyen (sans évolution entre 2021 et 2023 dans notre modèle) entre les deux OP est de 321 €/cochette.

Quant aux verrats terminaux, Madivial les importe depuis l'Hexagone, tandis que Coopmar les produit localement chez le multiplicateur de la coopérative.

Ces deux dernières années, les achats de grand-parentaux et le renouvellement des truies ont diminué, voire se sont arrêtés dans certains cas. Les éleveurs, faisant face à la forte hausse des charges, ont reporté l'achat de nouveaux reproducteurs.

Prix d'achat	Par tête
Cochettes locales	321 €
Jeunes verrats importés	1 500 €
Jeunes verrats produits localement	550 €



CHARGES OPÉRATIONNELLES DIVERSES

Les autres charges opérationnelles sont constituées par :

- Les dépenses vétérinaires (médicaments, frais de transports des produits et honoraires des vétérinaires),
- La cotisation auprès de la coopérative,
- Le transport des porcs charcutiers pour abattage (la majorité des éleveurs ont recours à un prestataire),
- Les autres charges opérationnelles (petits matériels d'élevage et divers).

Selon l'analyse des comptabilités, ces charges peuvent être relativement variables à d'une ferme à l'autre, mais aussi d'une année à l'autre pour une même ferme.

Pour plus de robustesse, le montant de ces différents postes de dépenses a été calculé sur la base de l'analyse des comptabilités 2021 et 2022, et considéré comme identique pour 2021, 2022 et 2023.

Charges opérationnelles diverses de l'Exploitation Standard	Total	Par truie présente	Par kg carcasse
Dépenses vétérinaires	4 759 €	119 €	0,10 €
Transport d'animaux vers l'abattoir	3 604 €	90 €	0,07 €
Cotisations aux coopératives	2 469 €	62 €	0,05 €
Autres charges opérationnelles	784 €	20 €	0,02 €
Total	11 617 €	290 €	0,24 €



CHARGES DE STRUCTURE DIVERSES

Les charges de structure, aussi appelées charges fixes, sont constituées de divers postes, tels que la consommation d'eau, d'électricité et de carburants ; les frais d'entretien des bâtiments et véhicules ; les assurances, les cotisations à la Mutualité Sociale Agricole et divers frais de gestion (comptabilité, taxes diverses...).

Selon l'analyse des comptabilités, ces charges sont très variables d'une ferme à l'autre, selon que l'électricité

provienne de panneaux photovoltaïques ou du réseau, que les bâtiments soient vétustes ou récents, que le lisier soit épandu par l'éleveur lui-même ou par un prestataire de services...

Pour plus de robustesse, le montant de ces différents postes de dépenses a été calculé sur la base de l'analyse des comptabilités 2021 et 2022, et considéré comme identique pour 2021, 2022 et 2023.

Charges de structure de l'Exploitation Standard	Total	Par truie présente	Par kg carcasse
Energie	1 121 €	28 €	0,02 €
Eau	1 108 €	28 €	0,02 €
Entretien & réparation des bâtiments et véhicules	7 029 €	176 €	0,15 €
Autres charges de structure (assurance, gestions, MSA, carburant...)	12 128 €	303 €	0,25 €
Total	21 386 €	535 €	0,44 €



AMORTISSEMENTS

Le calcul de l'amortissement est basé sur la construction d'un bâtiment neuf subventionné à 75%. Pour l'Exploitation Standard comme pour le Cas-Type Objectif, la totalité des investissements est financée par l'emprunt et la subvention sur la même durée, sans apport personnel. Les annuités sont donc égales à la somme des amortissements et frais financiers.

Peu de bâtiments ont été construits récemment en Martinique et les prix des matériaux et du transport maritime ont connu de fortes fluctuations ces 3 dernières années. En conséquence, les données actualisées disponibles sur les coûts de construction et d'équipement sont rares.

Plusieurs projets d'agrandissement sont cependant en préparation dans les Antilles. Si l'obtention des prêts bancaires et des permis de construire et la validation des dossiers d'aide à l'investissement aboutissent prochainement, il sera alors possible d'actualiser ces données encore fragiles lors de la prochaine publication de résultats prévue en 2025.

	2021	2022
Coût bâtiment €/truite présente	10 500 €	13 125 €
Part du gros-œuvre	70%	70%
Part des matériels et équipements	30%	30%
Pourcentage d'aides FEADER	75%	75%
Durée d'amort gros-œuvre (ans)	15	15
Durée d'amort. matériel - équipements (ans)	7	7
Taux d'intérêt de l'emprunt	2,5%	2,5%
Annuités, subventions déduites (€/an)	10 897 €	13 622 €
dont remboursement du capital (€/an)	9 400 €	11 750 €
dont frais financiers LMT (€/an)	1 497 €	1 872 €

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

LE COMPTE D'EXPLOITATION : EXPLOITATION STANDARD

Le compte d'exploitation exprime les résultats économiques annuels à différents niveaux : Marge Brute, EBE et revenu disponible.

Le **revenu disponible pour l'exploitant** rend compte de ce qui lui reste pour vivre et investir dans son outil de travail après avoir payé toutes ses charges, opérationnelles, de structure et financières.



	2021		2022*		Estimations 2023	
	Total	Par truite	Total	Par truite	Total	Par truite
Produit	186 635 €	4 666 €	226 887 €	5 672 €	227 196 €	5 680 €
dont ventes de porcs charcutiers	166 872 €	4 172 €	196 929 €	4 923 €	208 611 €	5 215 €
dont POSEI	19 763 €	494 €	18 585 €	465 €	18 585 €	465 €
dont aide plan de résilience	-	-	11 372 €	284 €	-	-
- charges opérationnelles	131 617 €	3 290 €	166 407 €	4 160 €	179 436 €	4 486 €
dont aliment	117 957 €	2 949 €	153 263 €	3 832 €	166 433 €	4 161 €
= MARGE BRUTE	55 018 €	1 375 €	60 479 €	1 512 €	47 759 €	1 194 €
- charges de structure	21 386 €	535 €	21 386 €	535 €	21 386 €	535 €
= EXCEDENT BRUTE D'EXPLOITATION (EBE)	33 632 €	841 €	39 094 €	977 €	26 374 €	659 €
- annuités et frais financiers courts termes	11 896 €	297 €	15 037 €	376 €	15 142 €	379 €
= REVENU DISPONIBLE POUR L'EXPLOITANT	21 736 €	543 €	24 056 €	601 €	11 232 €	281 €

Grâce au « Plan de résilience », l'aide perçue en 2022 a compensé l'augmentation de près de 30% des aliments entre 2021 et 2022. Mais cette aide n'a pas été reconduite en 2023 alors que le prix moyen des aliments a continué d'augmenter de près de 9%.

L'impact de la crise des matières premières s'est fait sentir en 2023 et a pesé lourdement sur les résultats économiques : malgré la hausse moyenne de 25% du prix de reprise par les coopératives entre 2021 et 2023, la **marge brute a diminué de 13%** et le **revenu disponible de 48%** sur la même période.

LE COMPTE D'EXPLOITATION : CAS-TYPE OBJECTIF

En complément de l'Exploitation Standard (ES), le suivi technico-économique des fermes permet de définir un Cas-Type Objectif (CTO), avec les mêmes données structurelles mais avec un meilleur niveau de fonctionnement. Le CTO formalise des résultats accessibles avec une conduite optimisée dans le contexte local, et qui constituent des valeurs cibles dans un objectif de développement.

Comme détaillé précédemment, ce meilleur niveau de fonctionnement permet un gain de productivité de 16% à près de 56 tonnes de carcasse produites et une nette diminution de l'Indice de Consommation (IC) à 2,93 contre 3,10 pour le niveau de fonctionnement de type ES.

CTO 2022

	€	€/truie
PRODUIT	262 400 €	6 560 €
dont ventes de porcs charcutiers	228 561 €	5 714 €
dont POSEI	21 571 €	539 €
dont aide plan de résilience	12 268 €	307 €
- charges opérationnelles	179 280 €	4 482 €
dont aliment	164 269 €	4 107 €
= MARGE BRUTE	83 120 €	2 078 €
- charges de structure	24 821 €	621 €
= EXCEDENT BRUTE D'EXPLOITATION (EBE)	58 299 €	1 457 €
- annuités et frais financiers courts termes	15 134 €	378 €
= REVENU DISPONIBLE POUR L'EXPLOITANT	43 165 €	1 079 €



En prenant 2022 comme année de référence, les résultats du CTO permettent d'atteindre un revenu disponible de 43 165 €.

Ces chiffres prennent en compte l'aide exceptionnelle perçue au titre du « Plan de résilience » d'un montant de 12 268 € pour le CTO (et de 11 732€ pour l'ES).

Outre le gain de productivité qui accroît le produit, ce résultat s'explique principalement par l'amélioration de l'Indice de Consommation (IC). L'alimentation représentant 75% des charges du compte d'exploitation, l'amélioration de l'efficacité alimentaire a un impact considérable sur les résultats économiques.

LE COÛT DE PRODUCTION

Le coût de production est le résultat d'une approche comptable se décomposant comme suit :

- I. **Aliments**
- II. **Charges des animaux de renouvellement** : pour cette charge, les ventes d'animaux de réformes sont soustraites des achats de reproducteurs.



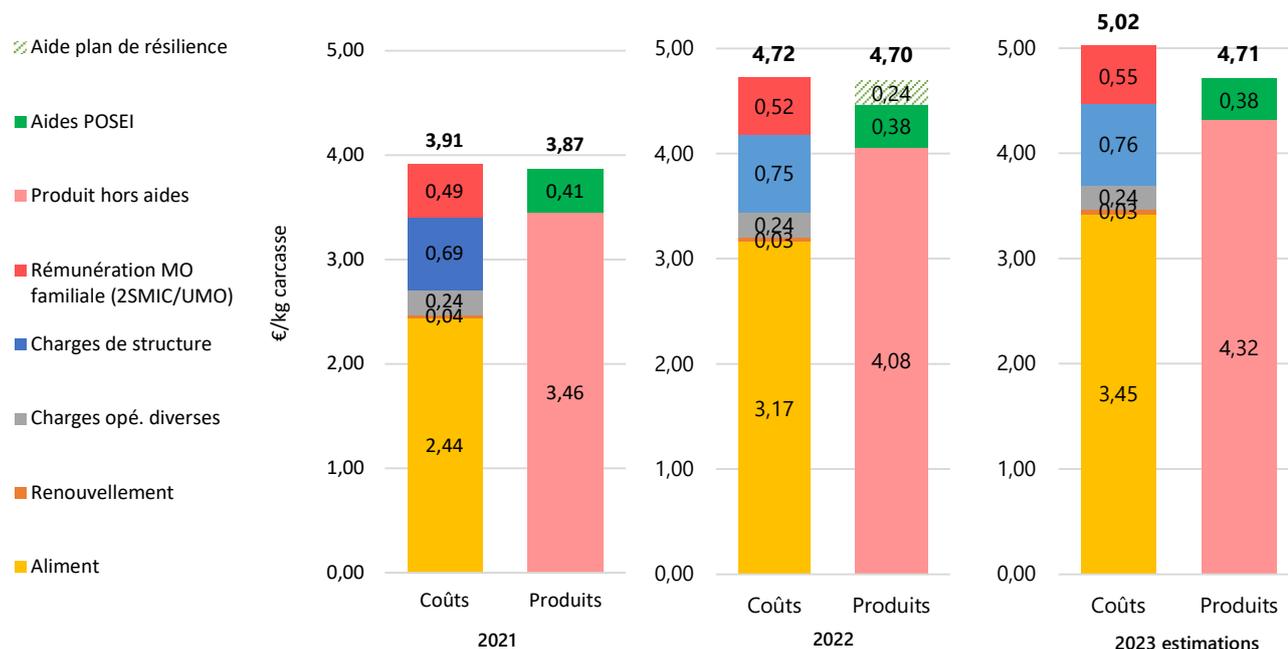
- III. **Les autres charges opérationnelles** : cotisation aux coopératives, frais vétérinaires, transports vivants et divers.
- IV. **Les charges de structure** : amortissement et entretien des bâtiments et équipements, eau, énergie, assurances, gestion, carburant et autres frais divers.
- V. **La rémunération de la main d'œuvre familiale** : cette charge dite supplétive vise à rémunérer le travail (non salarié) consacré par l'exploitant à l'atelier de production. Dans ce cadre, le niveau de rémunération est de 2 SMIC* net/UMO, montant national appliqué dans les filières agricoles.

Le coût de production est à mettre en parallèle avec les produits, c'est-à-dire les ventes de porcs et les aides perçues.

Un solde « **Produit Total – Coût de Production** » négatif indique une rémunération du travail inférieure à l'objectif de rémunération de 2 SMIC net/UMO.

*SMIC net annuel : 14 850 € en 2021, 15 630€ en 2022, 16 480€ en 2023

Coût de production et Produit Exploitation Standard Conjuncture 2021, 2022 et estimations 2023



De 2021 à 2022, le coût de production d'un kilo carcasse pour l'Exploitation Standard est passé de 3,91 € à 4,72 €, soit une augmentation de 21%.

Les estimations 2023, intégrant la mise jour du SMIC, le prix des aliments et le prix de reprise des porcs charcutiers communiqués par les coopératives en novembre 2023, pointent une poursuite de l'augmentation de ce coût de production à 5,02 €/kg carcasse, soit + 6% en 1 an et + 28% depuis 2021.

Si le produit, aides comprises, a permis en 2022 un niveau de rémunération de 1,92 SMIC/UMO (1,20 SMIC/UMO sans aide « Plan de résilience »), celui-ci n'est plus que de 0,85 SMIC/UMO en 2023 selon les estimations actuelles.

Cette augmentation du coût de production est principalement liée au coût alimentaire. En deux ans, celui-ci a augmenté de 41%, en passant de 2,44€ en 2021 à 3,17€ en 2022, pour atteindre 3,45€/kg carcasse pour l'estimation 2023, soit une augmentation d'un peu plus d'un euro du kilo carcasse produit, seulement du fait de la hausse des aliments.

Ces résultats pourront être précisés lorsque les données seront consolidées par l'analyse des suivis des fermes et de leur comptabilité de 2023.

Pour améliorer ces résultats, différents leviers peuvent être actionnés, dont l'augmentation du prix de reprise des porcs et/ou du niveau d'aide ; la diminution du prix des aliments ; et l'amélioration de l'efficacité technique, avec en premier lieu la diminution de l'Indice de Consommation.



COÛT DE PRODUCTION : CAS-TYPE OBJECTIF

Comme expliqué précédemment, le niveau de fonctionnement du CTO permet un gain de productivité de 16% et une nette diminution de l'Indice de Consommation (IC). Grâce à ces améliorations techniques, le coût de production du CTO 2022 est de 4,36€/kg carcasse, soit un gain de 0,36€ du kg carcasse par rapport à l'Exploitation Standard.

Le paramètre technique ayant le plus d'impact sur ces différences de résultats économiques est l'IC, qui est de 2,93 pour le CTO contre de 3,10 pour l'ES. Au vu du prix de l'aliment ces dernières années et du niveau élevé de de l'indice de consommation en Martinique, c'est sans nul doute le premier paramètre technique de vigilance pour les éleveurs.

Pour plus d'informations

Emilie WILLEMS, Coordinatrice RRE Monogastriques Antilles
 emilie.willems@ifip.asso.fr – +596 6 96 88 08 14
 Avec les contributions de Lisa LECLERC (IFIP) et Arnault VILLARET (Idele)
 Crédits photos : IFIP, COOPMAR et EARL Lombes



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
 Edition : juin 2024 - Réf. Idele : 0024 601025
 Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Emilie WILLEMS
 Pour en savoir plus : www.reseaux-elevage-dom.fr